

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES VANS EN CEVENNES
Avis de réunion du Conseil Communautaire

Séance ordinaire

le Lundi 22 Février 2021
à 18 h 30
Salle Polyvalente - Saint André de Cruzières

L'accès au public ne sera pas autorisé sauf aux journalistes ou aux personnes justifiant d'un motif professionnel en vertu du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (modifié par le décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020).

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 11/01/2021
2. Présentation SPL Cévennes d'Ardèche
3. Création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ière} classe et suppression d'un emploi de rédacteur
4. Compensation au temps d'habillage et de déshabillage pour le personnel de la crèche en raison de la crise sanitaire
5. Location des vélos électriques : mise en place d'une nouvelle organisation au 01-03-2021
6. Désignation des délégués SYMPAM
7. Délibération pour autoriser le Président à signer la convention Ardèche Nature 2021 pour le site ENS "Plateau de Montselgues et vallée de la Thines"
8. Projet jeunesse 2021

Informations du Président :
Bureaux élargis du 25/01/2021 et du 01/02/2021

Questions diverses

le Mardi 16 Février 2021
Le Président, Monsieur FOURNIER Joël

